

## CHAMPIONNAT DES LANDES INDIVIDUEL 2016

### 2<sup>ème</sup> TROPHEE GEORGES CAPDEPUY

**Dimanche 13 novembre 2016 – Golf de SEIGNOSSE**

#### **REGLEMENT DE L'EPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux et les règles locales permanentes des épreuves fédérales du Vade-mecum sportif 2016 édité par la FFGolf. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

#### **I - CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut amateur, en possession du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition **et licenciés dans un club Landais.**

#### **II – FORME DE JEU :**

Le championnat se déroulera sur un seul tour de 18 trous **sur le parcours de Seignosse** et ce, suivant les séries :

**1<sup>ère</sup> série messieurs, 1<sup>ère</sup> série dames : Stroke play brut**

**2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> série messieurs, 2<sup>ème</sup> série dames : Stableford brut**

##### **A- Séries :**

**1<sup>ère</sup> série messieurs** : jusqu'à 10.4 : départs marques blanches

**2<sup>ème</sup> série messieurs** : de 10.5 à 18.4 : départs marques jaunes

**3<sup>ème</sup> série messieurs** : de 18.5 à 26.4 : départs marques jaunes

**1<sup>ère</sup> série dames** : jusqu'à 14.4 : départs marques bleues

**2<sup>ème</sup> série dames** : de 14.5 à 28.4 : départs marques rouges.

Le comité se réserve le droit de modifier ces séries en fonction du champ des joueurs.

Le champ total des inscrits sera de 96. Les inscriptions se feront dans l'ordre des réceptions.

La liste définitive des joueurs deviendra effective **le jeudi 10 novembre, date limite des inscriptions.**

L'index pris en compte sera celui figurant dans Fléole à la date du jeudi 10 novembre 2016.

**B – Départage :**

En cas d'ex aequo pour la 1<sup>ère</sup> place en 1<sup>ère</sup> série messieurs et dames, le départage se fera en play off mort subite. Dans le cas où ce play off ne pourrait se dérouler normalement le départage sera fait sur les 9,6,3 et dernier trou.

**C- Départs :**

Les départs se feront du trou n°1 dans l'ordre inverse des séries et dans l'ordre croissant des index.

**III – ENGAGEMENTS :**

**1 - Inscriptions :**

Elles seront envoyées individuellement à l'aide des fiches d'inscription que les joueurs trouveront dans leur club ou qu'ils pourront télécharger sur le site du Comité (cdgolflandes.org). Elles devront être accompagnées d'un chèque couvrant les droits d'engagement établi à l'ordre du Comité des Landes de golf et adressé à :

**Catherine LEON, 8, rue du Fiacre – 40230 St VINCENT de TYROSSE.**

**2 - Droits d'inscription :** 30 euros pour les adultes (15 euros adultes membres de Seignosse)  
15 euros pour les jeunes de moins de 17 ans (5 euros jeunes –de 17 ans membres de Seignosse)

**IV – HEURES DE DEPART :**

Elles seront envoyées :

Dans les clubs à partir du samedi 12 novembre.

Sur le site de la FFG

Sur le site du Comité Départemental (cdgolflandes.org)

**V- REGLEMENT GENERAL :**

**1 – Forfait – Abandon :**

**Tout forfait devra être indiqué au Comité de l'épreuve au plus tard 3 jours avant le début de l'épreuve.**

Dans tous les cas, les droits d'engagement de toute personne déclarant forfait après la date limite d'inscription (10 novembre) resteront acquis au Comité des Landes.

Un abandon au cours du tour conventionnel ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou de maladie dûment constaté.

**2- Retard au départ :**

Application systématique de la Règle de Golf 6-3.

**3- Recording et enregistrement des scores :**

**Tous les joueurs de chaque groupe devront impérativement se présenter ensemble au recording, et ce, dès la fin du dernier trou.**

**4- Voitures :** leur utilisation n'est pas autorisée (§ I-8 Vade-mecum 2016 p39).

## **VI – COMITE DE L'EPREUVE :**

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la déplacer dans le temps.

Composition :

Messieurs	Christophe RONDELE	Directeur du golf
	Marcel CABANNES	Président du Comité Départemental des Landes
	Catherine LEON	Arbitre
	Jean Claude BENITEZ	Arbitre

## **VII – PROCLAMATION DES RESULTATS ET REMISE DES PRIX :**

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le Dimanche 13 novembre, 30 minutes après l'arrivée du dernier groupe de joueurs au club house et sera suivie d'un cocktail.

Dans chaque série, les 3 premiers en brut seront récompensés.